



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

☎ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2023 / 2024

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

2^e tour de secteur

LIEU : FRIVILLE ESCARBOTIN

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 (reporté au 13/12)

STADE MUNICIPAL

Adresse : 161 rue du Général Leclerc – 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN

Surface de jeu : Pelouse naturelle

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

US NIBAS FRESSENEVILLE	CARETTE LOUKA MIL/ATT <u>CONSEIL JULES GB</u> CREVEL ÉLIAS DEF DEBEAULIEU MAËL ATT GRAVINO MANSION CLEMENT MIL D PETIT LOYS DEF D / MIL D
A S GAMACHES	EVENOU TIMEO MD HEDIN MATHYS ;MG BELLANGER TYMEO ; MC HURAY SACHA MC LANGLOIS SASHA DC GEORGES TYLIAN MD ; AT
BLANGY SEP	LESUEUR DENIS AXEL ATT <u>MORAND YLAN GB</u>
US FRIVILLE ESCARBOTIN	TOURNIQUET GABIN. MIL DUCHESNE ESTEBAN. ATT TETARD TIMAE. MIL VILLAIN TIMEO. MIL MIQUIGNON LEO DEF
JS MIANNAY	PAUCHET MARTIN MILIEU CENTRE FIRMIN TOM DEFENSEUR CENTRAL <u>SUEUR LUCAS (GB)</u>

ENCADREMENT

Référent équipe du Vimeu ; Grégory HORVILLE

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	• de chaussures adaptées en fonction des terrains
	• d'un vêtement de pluie
	• d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

☎ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2023 / 2024

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

2^e tour de secteur

LIEU : ST RIQUIER

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 (reporté au 13/12)

STADE MARCEL LOUCHART

Adresse : Rue Notre Dame – 80135 ST RIQUIER

Surface de jeu : pelouse naturelle

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD	BARBIER MAXENCE / DEFENSEUR BOULY NOE / MILIEU DROIT LEPERE FABIAN / ATTAQUANT / MILIEU CENTRAL LOTTIN SOANN / MILIEU CENTRAL / DEFENSEUR <u>THIEBAULT TRISTAN / GB</u>
AUXILOISE	BOUCHER MARCEAU MC / MD <u>FABRE TOM GB</u> FLICOURT ADRIEN DC MC HINAUT PAUL-EDOUARD MC ATT LERAILLE SACHA MC ATT
FOOTBALL CLUB CENTULOIS	BAES LOUIS MIL G ATT G BILOT AUDOUIN BAPTISTE ATT C CROUTELLE MAE MIL D ATT D GENELIER HUGO DEF D DEF G GROUIN LUCENZO MIL D MIL CENT LOISEL ENZO DEF C DEF D MASSON HUGO MIL C MIL D <u>POTEZ SACHA GB</u>
SC ABBEVILLE	CAUX MAE MIL GAUCHE <u>DAULT HOLLEVILLE LEON GB</u> DERCOURT ARTHUR MIL AXE DERCOURT GREGOIRE ATTAQUANT DETOURNE PACOME DEF DROIT / MIL DROIT FOURMEAUX AUGUSTIN DEF DROIT FRISE BOULLY CLEMENT ATTAQUANT MALLARD ROBIN MIL GAUCHE OUTREQUIN RAPHAEL MIL AXE PEUVREL YOUNES MIL AXE / ATTAQUANT QUENTIN MARIUS MIL DROIT SOUEI ILYES MIL GAUCHE
ENT LE TITRE S. F.	BEN THERY EDEN

ENCADREMENT

Référent équipe 1 PONTHEIU : Gaétan BETTEFORT

Référent équipe 2 PONTHEIU : Rudy COLLIGNON

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

81) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.*

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• **CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :**

- de chaussures adaptées en fonction des terrains
- d'un vêtement de pluie
- d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

☎ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2023 / 2024

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

2^e tour de secteur

LIEU : AMIENS

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

STADE MICHELET

Adresse : Chemin de vauvoix – 80000 AMIENS

Surface de jeu : Synthétique

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

AMIENS SC	<u>PAUL ARTHUR GAUTHIER GB</u> JAISY GORIN LD MD ADEM DUHAMEL DC SACHA ROUSSEL DC DJIBRIL CORDIER DC CHAKIB LALLAIGUI LG MG SOFIANE MOUSTAID MIL GLADY LIBOBE ATT SOFIANE BEUGRE ATT RUBEN BARBAZAN ATT TIMEO JEUNIAUX ATT
RC AMIENS	MINEZ AXEL/ MIL RAMBOUR NOOA/ MD <u>LASSELIN PAUL/ GB</u> <u>KANYIKI CHRISTIAN/ GB</u>
FCPPA	MATHEIS DUWICQUET -- MC - ATT OMAR ABOULOUAFA -- ATT IBRAHIMA FOFANA -- DD KESI DETAIX -- ATT TDIJANE NZAU - ATT SHANONE KIMPOLO -- MG/MD PARIS OCHIE -- DC IMRAN ARIFI - DD LIAM COGET MD/MG IMRAN DJOUMALD – DC <u>ASLAM ABOUBI -- GB</u>

ENCADREMENT

Référent équipe 1 AMIENOIS : Florian DUVAL

Référent équipe 2 AMIENOIS : Amine KAMLI

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

82) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• **CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :**

- de chaussures adaptées en fonction des terrains
- d'un vêtement de pluie
- d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

☎ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2023 / 2024

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

2^e tour de secteur

LIEU : AMIENS

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

STADE DE LA FACULTE DES SPORTS UPJV

Adresse : Allée Pascal Grousset – 80000 AMIENS

Surface de jeu : synthétique

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

US CAMON	BOUBKER AMIR // MILIEU AXIAL / MILIEU DROIT / CROIZER LUCIEN // DEFENSEUR / MILIEU DROIT-GAUCHE / DA VEIGA ADAM // ATTAQUANT / DE BLANGIE TOM // MILIEU AXIAL / DOUVILLÉ GABIN // MILIEU DROIT-GAUCHE / ATTAQUANT / DUFOUR THUILLIER LOIS // DEFENSEUR / ESSALHI ADEM // MILIEU DROIT / FOKAM TEGUE JOHN // ATTAQUANT / HADDOUCHI MASSRINI ANASS // MILIEU DROIT-GAUCHE / LÉGER MATHEO // MILIEU GAUCHE-DROIT / NSAKU KRIS // MILIEU AXIAL / OBAH MADYS // MILIEU DROIT-GAUCHE / SALLE NOE // DEFENSEUR / VERBEEK LOUIS // DEFENSEUR / MILIEU AXIAL-DROIT-GAUCHE / ZERDAB FARES // GB / BOUCHOUR ADEM // MILIEU AXIAL / PRIMORIN NATHAN / GB TRAINAUD TEO // ATTAQUANT DIALLO ABDOULAYE LEROUX ANGEL
OLYMPIQUE MOLLIENOIS	MONVOISIN JULES, , ATTAQUANT, MILIEU OFFENSIF COTE CANDELLIER GASPAR, , ATTAQUANT, MILIEU OFFENSIF COTE LEVECQUE ROMEO, , MILIEU OFFENSIF AXE, MILIEU DEFENSIF AXE
QCL SUD AMIENOIS	MAËL AMBEL MILIEU EXC HUGO AMBEL DC MIL DEF MAXIME BRASSEUR LEROY GB RAPHAËL FLEURY ATT TOM BUCHOT FOURNIER MC ANTONIN JORON ATT LENZO NOYELLE MC MILIEU EXC TRISTAN HEQUET ORLOWSKI DC

RC SALOUEL SALEUX	BALESDENS LEO 26/01/2012 AILIER G DEBEUGNY MARRON 19/09/12 AVANT CENTRE FOVELLE EVAN 27/07/12 GARDIEN MET MATIN MEDHI 02/02/12 MILIEU AXIAL PASCAUD SACHA 09/05/12 AILIER D WEYER JULIEN 18/02/12 ARRIERE D
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<u>ENCADREMENT</u>	Référent équipe 1 AMIENOIS SUD : Alexandre MILICEVIC Référent équipe 2 AMIENOIS SUD : Valentin WALLON
---------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

83) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	• de chaussures adaptées en fonction des terrains
	• d'un vêtement de pluie
	• d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

☎ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2023 / 2024

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : LONGUEAU

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

PARC DES SPORTS – TERRAIN RENE PLAYE

Adresse : 46 rue Lucette Bonnard – 80330 LONGUEAU

Surface de jeu : Synthétique

DE 15H30 à 17H

HORAIRE RDV : 15H

ESC LONGUEAU	ADASKOU RYAN / GB ALIANE ARY / DEF BERTHELOT ISAAC / MIL D BOUAZNI LIYAM / MIL DEF COLLEATTE TOM / MIL G CORNU LANGLOIS JEAN / ATT DETOISIEN HUGO / MIL OFF DJERIDI YLIES / ATT FAES WLODAREK AUGUSTIN / DEF FOURNIER MATHIS / DEF LEJEUNE BAYLE CAMILLE / MIL DEF MASSOUSSA WAMY MARC OLIVIER / MIL D PONCHON NOE / MIL OFF RAZA MELVYN / GB ROUX SIMON / MIL G VERA CRUZ ELIOTT / DEF ZARKANI DENIS NOHA / DEF ZOUAOUI HADEL / ATT
AS QUERRIEU	DROIXHE HUGO / / MILIEU CENTRAL / MILIEU DROIT BARDE ANTOINE / / MILIEU CENTRAL / MILIEU DROIT
RC DOULLENS	GEBLEUX LIENARD PAUL / MIL LAFITTE ROMAIN / MIL LAGACHE EVAN / ATT

ENCADREMENT

Référent équipe AMIENOIS NORD : Guillaume PAUTONNIER et Thomas RINGUET

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Caivin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

- 84) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	• de chaussures adaptées en fonction des terrains
	• d'un vêtement de pluie
	• d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

📠 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2023 / 2024

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

2^e tour de secteur

LIEU : NESLE

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

STADE AUFFEVE

Adresse : 18 Route de Ham – 80190 NESLE

Surface de jeu : Synthétique

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

US ROYE NOYON	- BLANCHON MAEL - - ATT / MIL OFF - DOMINGUES LYSANDRO - - MIL OFF / MIL EXT - GUERVILLE TIMÉO - - MIL EXT G / DEF G - HOUVENAGHEL MATHYS - - MIL DEF / DEF C
MONTDIDIER AC	/ BIZET CORENTIN // DEF CENTRAL / MILIEU CENTRAL / FOUGERAT ROBIN / GB / HATTAB ENZO / MIL GCH / MIL CENTRAL / JOLY LEO // ATT / MIL GCH / SIX TOM // MIL CENTRAL
AS PAYS NESLOIS	BOUQUET FELICIEN MILIEU / ATTAQUANT DESHAYES ULYSSE MILIEU / ATTAQUANT GOY ESTEBAN MILIEU SIX NOLAN DEFENSEUR RIGAUX LOOKA GB

<u>ENCADREMENT</u>	<i>Référent équipe 1 SANTERRE : Julien JANSSEN et maxime MECCEFAH</i>
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

85) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	• de chaussures adaptées en fonction des terrains
	• d'un vêtement de pluie
	• d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

📠 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2023 / 2024

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G 2^e tour de secteur

LIEU : PERONNE

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

STADE DANIEL BOINET

Adresse : Rue Jean Toeuf – 80200 PERONNE

Surface de jeu : pelouse naturelle

DE 15H30 à 17H

HORAIRE RDV : 15H

AAE CHAULNES	CARON / NATHAN // MILIEU GREZ-LECOT / ESTEBAN // MILIEU COPE / MATHEO // ATTAQUANT ALLOU / GABRIEL // MILIEU - ATTAQUANT LEMAIRE ENZO
CAFC PERONNE	DHOUILLY ACHILLE ;; MILIEU CENTRAL OU MILIEU DROIT DURAND ENZO ;; MILIEU GAUCHE OU ATTAQUANT GRIERE VICTOR ;; DEFENSEUR CENTRAL OU ATTAQUANT JAROSZ ANTOINE ;; MILIEU DROIT OU ATTAQUANT PATOUX CLEMENT ;; GB SELLIER MARTIN ;; DEFENSEUR CENTRAL OU ATTAQUANT TAIX MATHIAS ;; ATTAQUANT OU MILIEU
US ROSIERES	- CARON MATTHYS - MILIEU CENTRE - MILIEU GAUCHE - DEGARDIN RAPHAËL - DEFENSEUR CENTRAL - DEFENSEUR DROIT - DESAINT ILAN - MILIEU DROIT - MILIEU GAUCHE - DESCHAMPS HAYDEN -- ATTAQUANT - MILIEU DROIT - SAUTIERE RAPHAËL - - MILIEU DROIT - ATTAQUANT

ENCADREMENT

Référent équipe 2 SANTERRE : Quentin DEDREUX – Jérôme BRAILLY.

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

86) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	• de chaussures adaptées en fonction des terrains
	• d'un vêtement de pluie
	• d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel